

leurs "concurrents"³⁴. Tradition industrielle et commerciale oblige, la laine reste également leur spécialité (53 des 78 passages)³⁵, tout comme les peaux (54 taxations sur 86)³⁶. On y ajoutera encore le chanvre (24 impositions)³⁷, le papier (16)³⁸ et les draps (8)³⁹.

Les productions textiles - au total une bonne vingtaine de mentions - maintiennent une assez faible présence sur le fleuve.

Le bassin sidérurgique de la Fensch, au sud-ouest de Thionville, reste actif malgré les destructions imputables aux hostilités entre l'Empire et la France⁴⁰. À Sierck, une seule des 16 taxations de fer est inscrite au nom d'un habitant d'Hayange, aussi est-il difficile de déterminer la part de la production régionale dans le trafic. La présence de deux Sarrois - l'un de Wallerfangen (Vaudrevange), l'autre de Merzig - et celle d'un individu de Saverne n'éclairent guère le propos. 47 mentions de chaudrons et 17 de pots de fer retiennent par ailleurs l'attention. 23 chargements sont menés par des Nancéiens. Dès cette époque, la capitale ducale semble donc spécialisée dans la chaudronnerie⁴¹. Cet artisanat connaîtrait également quelque essor à Boulay (6 taxations). On relève encore 2 passages de pots d'étain, 1 de pots de cuivre, 30 de pots de terre - dont 15 par des Messins et 13 par des Trévirois - et 10 autres de poterie de nature non précisée⁴².

³⁴ Nombreuses mentions au XVI^e siècle de débarquements à Ehnen, en aval de Remich, d'ardoises achetées au-delà de Trèves et destinées aux travaux de la ville ou du domaine de Luxembourg (YANTE, Fonction, p. 396). - Achat thionvillois, en 1508-09, d'ardoises de la basse Moselle (AGR, CC, reg. 2634 (1508-09), f^o 12^v). - En 1538, le receveur du domaine de Sierck acquitte pour des ardoises le tonlieu au poste luxembourgeois de Remich (ADMM, B 9367, f^o 107). - Taxation de 5 chargements d'ardoises à Thionville entre 1561 et 1571 (YANTE, Réactions, p. 206-209). - Impositions au XVI^e siècle d'ardoises remontant la Sarre (HERRMANN, Saarburger Zollregister, p. 95).

³⁵ À noter encore 6 taxations acquittées par des habitants de Luxembourg et 4 par des Trévirois.

³⁶ Des Trévirois paient 18 fois le droit pour cet article et des Thionvillois, 8 fois. MATHEUS considère les cuirs et probablement les peaux comme des articles d'exportation du commerce trévirois (Trier, p. 83).

³⁷ 43 taxations au total, dont 9 acquittées par des Trévirois. - Cette fibre est vraisemblablement cultivée dans la région. Aux termes d'une charte de 1578, le maître des hautes œuvres de Luxembourg possède lors de la foire de Cattenom, début octobre, un droit de *passage* sur les chanvres, lins, quenouilles et fuseaux (YANTE, Activité, p. 113).

³⁸ 18 taxations au total. - Moulin à papier en activité à Metz au XVI^e siècle (SCHNEIDER, Recherches, p. 19; LIBIS, Fabrication, p. 356-357). Ceci n'exclut pas une commercialisation de produits vosgiens (KAMMERER-SCHWEYER, Carrefour, p. 90; DUMONT, Trafic, p. 295 et 297-298; et surtout JANOT, Moulins).

³⁹ 16 taxations au total. - La draperie, branche la plus florissante de l'industrie messine au bas moyen âge, perd de son importance dans la seconde moitié du XV^e siècle et au XVI^e (SCHNEIDER, Recherches, p. 20-21; LIBIS, Fabrication, p. 361).

⁴⁰ YANTE, Luxembourg mosellan, sous presse. - Du fer, provenant essentiellement du bassin de la Fensch, est taxé à 10 reprises dans le quartier de Thionville entre 1561 et 1571 (ID., Réactions luxembourgeoises, p. 207).

⁴¹ La batterie de cuivre et de laiton érigée à Nancy en 1599 et dotée de privilèges par le duc Charles III (Histoire de Nancy, p. 151) s'inscrirait donc dans une tradition industrielle.

⁴² Perception à la foire de Cattenom, en 1578, d'un soixantième sur la vente des poteries de terre et de grès (YANTE, Activité, p. 113).